

4.3. PRESENTATION DU PARC : ESPACES COMMUNS

Les chapitres ci-après décrivent, en suivant globalement un cheminement visiteur, les différents aménagements réalisés, existants ou à venir en relation avec l'accès ou le fonctionnement d'ECOZONIA. Un plan d'ensemble présente l'emprise du parc animalier, l'emprise des différentes écozones et installations, équipements, aménagements communs. Pour des facilités de consultation, des cartes simplifiées au format A3 au 1/1000° présentent les aménagements principaux.

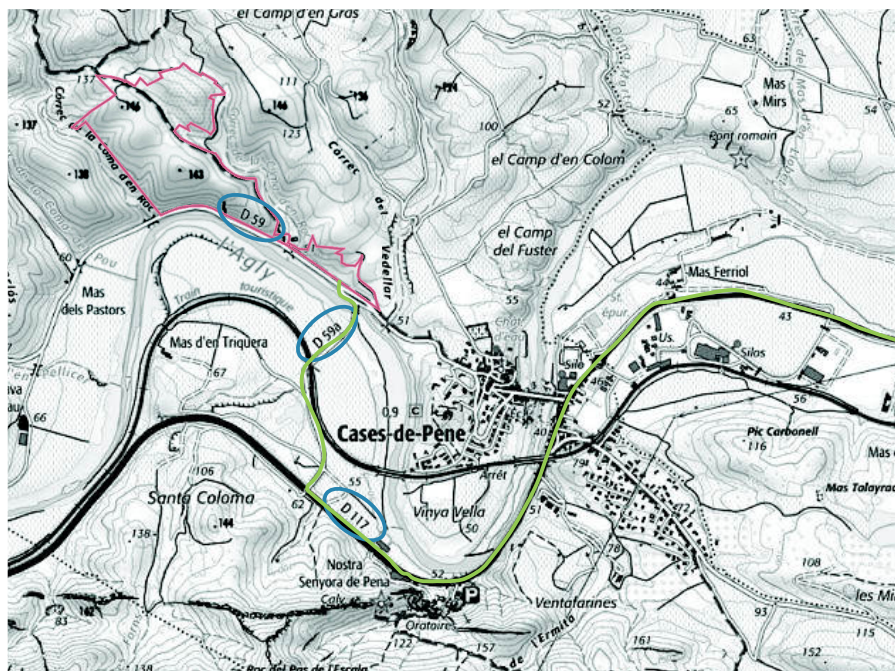
- ☞ Carte : Plan d'ensemble au 1/500° (Tiré à part)
- ☞ Carnet de plans : Planches format A3 du projet

4.3.1. ACCES AU PARC ANIMALIER

Le parc animalier borde la RD59, axe secondaire peu emprunté qui relie Cases-de-Pène à Estagel par la rive gauche de l'Agly. La RD59 est reliée à la RD117 par la RD59a. La RD117 est une route départementale majeure qui sera indiquée comme axe principal de desserte, cette route permettant d'éviter la traversée de centres-villes (dont celui de Cases-de-Pène notamment). La RD59 restera un axe de desserte secondaire (pour les visiteurs venant du village de Cases-de-Pène) ou un axe de secours si besoin est.

Cet accès a fait l'objet d'une présentation aux représentants du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales lors de réunions de concertation préalables pour la définition du projet.

- ☞ Carte : Routes d'accès au parc animalier



4.3.1.1. Jonction RD117 / RD59a

La majeure partie du flux de visiteurs proviendra de l'Est, depuis la Plaine du Roussillon et les grands axes de déplacement routier. La jonction RD117 / RD59a ne présente pas de problématique particulière pour le flux dans ce sens. Une part minoritaire est attendue depuis l'Ouest (Estagel et vallée de l'Agly) ; pour ce flux, le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales a conseillé l'aménagement d'un « tourne à gauche », permettant de sécuriser la traversée de la RD117 pour rejoindre la RD59a. Les surlargeurs de chaussée existantes permettent de mettre en place cet équipement sans accroître l'emprise de chaussée préexistante. Cet équipement pris en charge financièrement par ECOZONIA sera par ailleurs profitable au Domaine viticole de Jau.

- ☞ Photo : Jonction RD117 / RD59a



- ☞ Carte : Projet de Tourne à Gauche RD117 / RD59a (Source : GAXIEU)

4.3.1.2. Passage à niveau

La RD59a croise une voie ferrée, celle-ci servant exclusivement au passage du TPCF (Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes), train touristique reliant Axat (Aude) à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Ce passage à niveau est sécurisé et couvre 2 passages par jour (4 en saison estivale). Aucun aménagement particulier n'est prévu ou nécessaire sur ce secteur.

4.3.1.3. Passage à gué

Le passage à gué est praticable en l'état par tout type de véhicule y compris les bus. Celui-ci est cependant fermé entre 8 et 10 fois par an occasionnant 60 à 70 jours d'inutilisation annuelle. Les jours de crues, les usagers de la route peuvent passer par la RD59 traversant le village de Cases-de-Pène. La fermeture du passage à gué est signalée par des panneaux amovibles déjà en place.

Un arrêté signé par le préfet⁴ a récemment autorisé le rehaussement du passage à gué, rehaussement qui permettrait de limiter à 2 fois par an la fréquence de fermeture du gué. Ces travaux sont complètement indépendants du projet ECOZONIA car décidés bien avant la genèse du projet (dépôt du dossier de demande d'autorisation « Loi sur l'Eau » le 7 Mars 2016). Les travaux de rehausse de ce passage à gué devraient être réalisés avant l'ouverture d'ECOZONIA.

⁴ Arrêté n°DDTM/SER/2017191-0001 du 10/07/2017



5, Allée des Villas Amiel
66000 PERPIGNAN - FRANCE
Tél: 04.68.82.62.60 Fax: 04.68.68.98.25
Siège social : 40, Rue Courteine 66000 PERPIGNAN

18 - NG - 788 - B

ECOZONIA

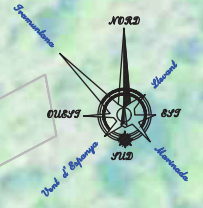
Parc Animalier - Cases-de-Pène (66)

Ecozone n°1 - Partie Basse et Accueil

Réf.: Extrait orthophotoplan PMM 2015 / Plan GAXIEU - Echelle 1/1000



ECOZONIA
FERRES DE PREDATEURS
CASES-DE-PENE 66



Légende

Enclos Ecozone 1

- Partie visible (public)
- Espace d'isolement
- Bassins

Structures Ecozone 1

- Lodge
- Autre construction
- Assainissement autonome et réseau

Autres

- Clôture (Phase 1)
- Clôture provisoire enlevée en fin de phase 1
- Clôture (Phase 3)
- Cheminement
- Courbe de niveau (m NGF)

